



Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

4805, boulevard du Chanoine-Moreau

Direction de l'aménagement
et du développement durable - 2024

Textes © SCAP



Caractéristiques architecturales et patrimoniales

La mission Sainte-Thérèse est fondée en 1939, et l'année suivante la commission scolaire permet au desservant, le chanoine Joseph Désilets, d'aménager une modeste chapelle dans le sous-sol de l'école Sainte-Thérèse. En 1953, l'usage du sous-sol est remis à la direction de l'école qui désire répondre à un nombre croissant d'élèves. La construction d'un édifice destiné à servir exclusivement de lieu de culte devient alors nécessaire. L'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus est bâtie à titre provisoire en attendant la construction d'une église plus grande, ce qui explique son caractère humble. Les plans d'expansion ne se sont jamais réalisés et l'église actuelle a subi diverses modifications au cours des années.

La chapelle possède une architecture très modeste au plan rectangulaire sans transepts. La structure de bois, qui repose sur une fondation de béton, a d'abord été recouverte de papier goudronné imitant la brique avant d'être revêtue d'un parement d'aluminium et de tôle profilée. La toiture à deux versants de faible pente possède un recouvrement de bardeaux d'asphalte. Le clocher, à demi en porte-à-faux au-dessus de l'entrée principale, est disposé à 45 degrés par rapport au plan de l'église, ce qui le fait ressortir du volume. Sa flèche au plan octogonal est, quant à elle, recouverte de tôle. Cet élément vertical ainsi que le débord du toit qui s'avance en pointe au-dessus de la façade principale sont les seules composantes permettant de rattacher le bâtiment au style moderniste. Les autres éléments du lieu de culte sont plutôt conservateurs et témoignent des moyens financiers réduits dont disposait la paroisse au moment de l'érection de la chapelle.

L'intérieur de l'église est sobre. La nef est séparée en trois parties par des séries de colonnes supportant deux poutres longitudinales. Un petit jubé se situe à l'arrière de l'église,

tandis qu'une sacristie est placée derrière le chevet plat du chœur. L'église contient des bancs en bois sculpté qui proviennent de l'église de Louiseville et des confessionnaux donnés par la paroisse de Saint-François-d'Assise. Elle conserve un autel en pin ainsi que plusieurs œuvres en bois tels que des sculptures et un chemin de croix du sculpteur Léo Arbour de Pointe-du-Lac.

La valeur patrimoniale de l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus est faible en raison de son architecture très modeste et de son caractère temporaire. Elle s'apparente ainsi à d'autres églises ou chapelles provisoires construites en attendant les budgets nécessaires à l'édification d'un temple plus vaste. De plus, l'église offre peu de rayonnement dans son quartier en raison de sa faible hauteur et de sa localisation sur une rue peu achalandée. Cependant, certains éléments intérieurs, tels que le mobilier liturgique, les bancs et les sculptures, possèdent une bonne valeur patrimoniale.

Bref historique

1939 :

- Organisation de la mission de Sainte-Thérèse. Le chanoine Joseph Désilets est nommé desservant.

1940 :

- Aménagement d'une chapelle dans le sous-sol de l'école Sainte-Thérèse nouvellement bâtie sur le chemin des Forges.

1953 :

- Le sous-sol de l'école est remis à la direction de l'école, qui a besoin d'espace pour le nombre d'élèves grandissant.

1954 :

- Construction de l'église selon les plans de l'architecte Jean-Louis Caron.

1959 :

- Érection canonique de la mission de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.

1966 :

- Érection de la mission de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus en paroisse.

1965 :

- Construction du presbytère sur le lot face à l'église, de l'autre côté de la rue.

1977-1978 :

- Travaux d'aménagement paysager et de pavage.

2018 :

- Intégration de la paroisse à la nouvelle paroisse du Bon-Pasteur.



Église en travaux, 1954. *Le Nouvelliste*, archives d'Appartenance Mauricie.

Caractérisation

Bâtiments

Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

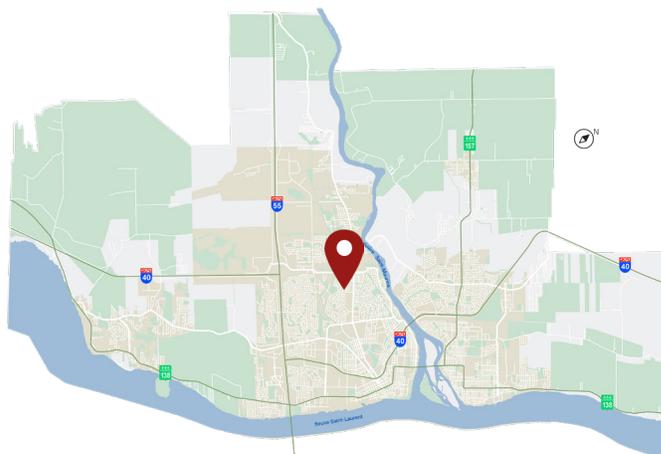
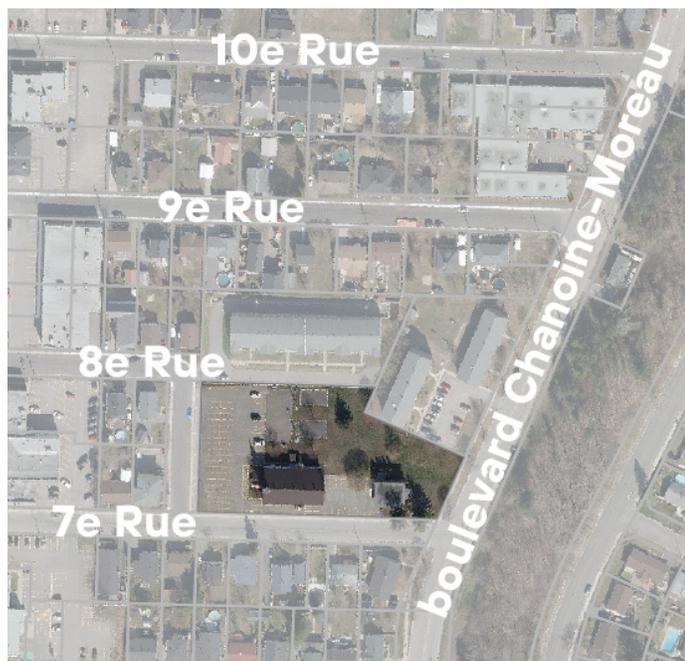
- Typologie architecturale : modernisme
- Année de construction : 1954
- Architecte : Jean-Louis Caron
- Principal matériau : revêtement d'aluminium

Presbytère

- Typologie architecturale : modernisme
- Valeur patrimoniale : aucune
- Année de construction : 1965
- Architecte : inconnu
- Principal matériau : brique



Presbytère, 2024.



Terrain

- Superficie du lot :
 - Lot 1 534 801 : 6 332,7 m²
- Caractéristiques particulières :
 - La cour avant de l'église est occupée par une grande surface minéralisée servant de stationnement.
 - La cour arrière est gazonnée et on y retrouve quelques arbres feuillus.

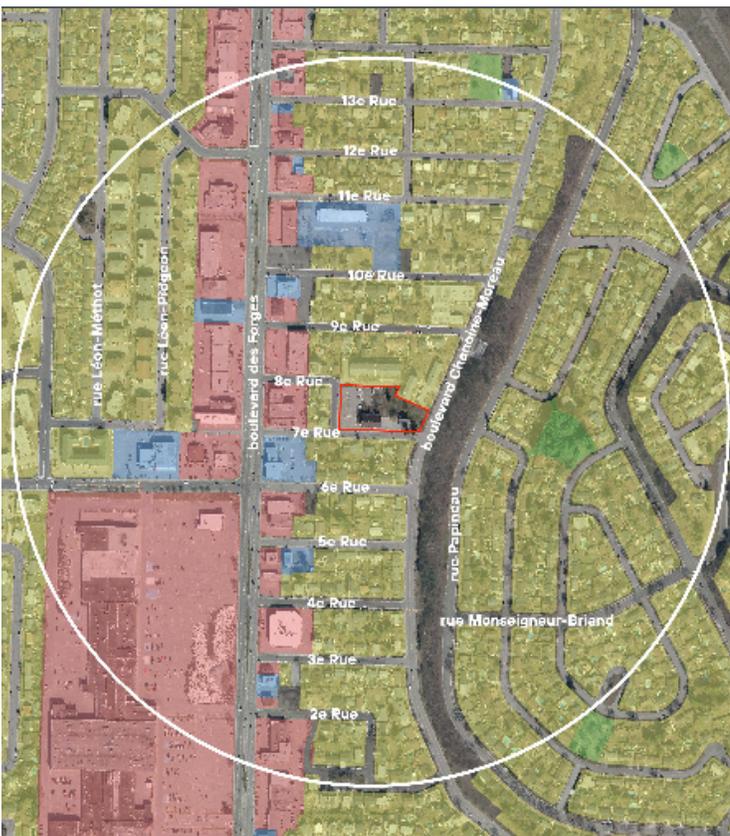
Règlementation

- Zonage : PIL-3283
- Dominance de la zone : publique et institutionnelle locale

Contexte

L'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus se trouve dans un quartier résidentiel situé à proximité du boulevard des Forges, une artère commerciale majeure à forte concentration de commerces et de services. Le secteur où se trouve l'église, entre les boulevards des Forges et du Chanoine-Moreau, est composé d'un mélange de résidences unifamiliales, de duplex et de triplex et accueille une population plutôt défavorisée. De l'autre côté du boulevard des Forges se trouve une concentration de multilogements de plus de six logements. Le secteur situé en contrebas du boulevard du Chanoine-Moreau est composé presque exclusivement de résidences unifamiliales, et où la quasi-totalité de la population y est propriétaire et relativement favorisée. Malgré l'importante superficie occupée par les commerces et les services, plus de 2000 habitantes et habitants vivent dans un rayon de 500 mètres de l'église. En plus de tous les commerces et services, on trouve une école et une résidence pour personnes âgées à proximité de l'église. La présence de ces usages, en plus des immeubles multilogements, contribue à la présence d'importants îlots de chaleur.





Caractéristiques du milieu d'insertion dans un rayon de 500 m

Typologie architecturale dominante	Unifamiliale
Nombre d'étages moyen	1 à 2 étages
Profil démographique	65 ans et plus : 34 % 14 ans et moins : 13 %
Densité moyenne	16 logements/hectare Densité forte
Indice de canopée	14 %

Légende des usages

— Terrain de l'église	■ Institutionnel
■ Résidentiel	■ Industriel
■ Commercial	■ Parcs et espaces verts

Cadre de planification

Statut légal

Programme particulier d'urbanisme (PPU)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Programmes de subvention

Principales orientations

- Confirmer l'intérêt architectural de certains secteurs en misant sur la préservation de la qualité et l'homogénéité architecturale qui caractérise le secteur.
- Assurer, lors de la réalisation de projets d'architecture et d'aménagement, la conservation du caractère patrimonial des bâtiments de valeur patrimoniale en ce qui concerne leurs caractéristiques architecturales, les modes d'implantation ainsi que l'aménagement des terrains ;
- Assurer une cohérence d'ensemble entre le bâti patrimonial et tout nouveau projet d'architecture et d'aménagement ;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine bâti et contribuer au rehaussement de la qualité architecturale et paysagère du secteur ;
- Les interventions réalisées sur un bâtiment principal respectent les caractéristiques de la typologie architecturale du bâtiment sur lequel elles sont effectuées et les caractéristiques du milieu ;
- Favoriser la préservation de la végétation et contribuer au verdissement du secteur.

* Toute information relative à la réglementation d'urbanisme est fournie à titre informatif seulement au moment de la publication de ce document. Elle est sujette à changement sans préavis et n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations concernant les programmes de subvention se retrouvent sur le site internet de la Ville.

Recommandations de conservation, de mise en valeur et de redéveloppement

Conservation et mise en valeur

L'église est en activité et accueille des célébrations de façon hebdomadaire.

Potentiel de conversion

L'espace intérieur de l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus est versatile, permettant au lieu d'héberger diverses activités. De fait, une diversité d'usages pourrait y être pratiquée. Un agrandissement pourrait également être envisagé vu l'espace libre sur le terrain, notamment sur le côté ou à l'arrière du bâtiment.

Potentiel de redéveloppement du site

La parcelle offre un excellent potentiel de redéveloppement qui se prêterait bien à des immeubles résidentiels, bien qu'une diversité d'usages pourrait convenir en raison de la localisation du site, selon les besoins de la population. Il est toutefois important de respecter le gabarit du secteur pour assurer une bonne intégration au quartier.

Indice de valeur globale :



Lexique

Indice de valeur globale :

- Indice reflétant la valeur de l'église par la combinaison de ses valeurs sur le plan du patrimoine, de l'analyse comparative à l'échelle de la région, de l'ensemble architectural, de l'aménagement du site, de la valeur paysagère, du caractère significatif de l'église à l'échelle du quartier et de sa valeur sociale, c'est-à-dire son utilisation par des organismes ou par la communauté et son appartenance à la communauté.

Hiérarchisation régionale :

- Établie par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la hiérarchisation régionale découle des trois critères suivants : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur de l'édifice, et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. La hiérarchisation a été établie selon cinq niveaux, allant d'incontournable (A) à faible (E).

Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- Règlement d'urbanisme permettant l'évaluation qualitative des projets de construction et d'aménagement afin d'en assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation (MAMH, 2023).

Bilan patrimonial

Hiérarchisation régionale	Faible (E)
Valeur patrimoniale (ville)	Faible/Aucune
État d'authenticité	Bon

Synthèse des valeurs patrimoniales

Archéologique

Architecturale

Artistique



Emblématique

Historique

Paysagère



Potentiel de conversion :

- Réfère à la capacité et aux possibilités de ce bâtiment d'être réaménagé et réutilisé d'une manière différente de sa fonction d'origine dans le but de répondre à des besoins contemporains. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes, à promouvoir la durabilité et à contribuer au développement économique et social du milieu d'insertion.

Potentiel de redéveloppement :

- Réfère aux possibilités inhérentes de toute partie vacante ou sous-utilisée d'un immeuble d'être transformée ou d'accueillir une nouvelle fonction dans le cadre d'un projet de développement ou de revitalisation. Implique la considération d'aspects environnementaux, économiques et sociaux afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de favoriser un développement urbain durable.

Programme particulier d'urbanisme :

- Composante du plan d'urbanisme permettant d'apporter plus de précisions quant à la planification de l'aménagement de certains secteurs qui requièrent une attention particulière de la part du conseil municipal.